



Affaire suivie par :
Caroline BIARD
04 56.82.58.19
caroline.biard@univ-grenoble-alpes.fr

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble -Alpes
Séance du jeudi 7 janvier 2016

L'an deux mil seize, le sept janvier à dix heures, l'Université Grenoble-Alpes était rassemblée en séance plénière, en salle des colloques du bâtiment Stendhal après convocation légale, sous la présidence de Lise DUMASY, Présidente.

Point à l'ordre du jour : Désignation de trois représentants de l'Université Grenoble-Alpes au Conseil d'Administration de la COMUE.

Présidente : Lise DUMASY

Membres présents : Sébastien BERNARD, Hervé COURTOIS, Almudena DELGADO LARIOS, Anne-Marie GRANET ABISSET, Pierre THIBAUT, Robert BONAMY, Kristen MARTENS, Sylvie MARTIN MERCIER, Manuel MUNOZ, Françoise PAPA, Walid RACHIDI, Isabelle BORRAS, Gérard FORESTIER, Eric GUINET, Mitra KAFAI, Abdelmalek MABED, Orianna SOTO, Marine HAURILLON, Camille DUGELAY, Clément ROUQUIER, Claus HABFAST, Jérôme VITRE, Jocelyne GARNIER, Edith BOLF, France-Dominique LOUIE.

Membres représentés : Marie-Laurence CARON FASAN (procuration à Robert BONAMY), Jean-Philippe VUILLEZ (procuration à Hervé COURTOIS), Mary CALLANAN WILSON (procuration à Walid RACHIDI), Gaspard TERRAY (procuration à Camille DUGELAY), Laora VACHAUD (procuration à Clément ROUQUIER), Nicolas DARAGON (procuration à Claus HABFAST), Sylvie VIANNET (procuration à Anne-Marie GRANET ABISSET).

Membres absents ou excusés : Tanguy MAQUINGHEN

Vu les statuts de la COMUE,
Considérant qu'un conseil d'administration de la COMUE doit se tenir le 11 janvier 2016 et qu'il est nécessaire que l'Université Grenoble-Alpes désigne trois représentants au Conseil d'administration de la COMUE UGA,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération affichée le 08/01/2016
Délibération transmise au contrôle de légalité du Rectorat le 08/01/2016

Mme la Présidente propose que les trois représentants soient les suivants :

- Le Vice-Président du Conseil d'Administration,
- Le Vice-Président en charge des Ressources et du Développement,
- La Présidente de l'université.

A la suite de cet exposé, Mme le Président soumet ces propositions au vote des membres du Conseil d'Administration :

Membres en exercice	37
Membres présents	26
Membres représentés	7
Nombre de votants	33
Voix favorables	30
Voix défavorable	0
Abstention	3

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, la désignation des trois élus suivants comme représentants de l'UGA au Conseil d'administration de la COMUE :

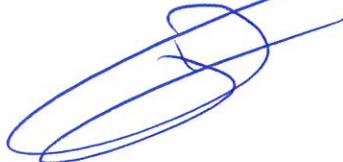
- **M. Pascal LOUVET, Vice-Président du Conseil d'Administration,**
- **M. Konstantin PROTASSOV, Vice-Président en charge des Ressources et du Développement,**
- **Mme Lise DUMASY, en sa qualité de Présidente.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Fait à St Martin d'Hères, le 8 janvier 2015

Le Directeur Général des Services,
Joris BENELLE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération affichée le

08/01/2016

Délibération transmise au contrôle de légalité du Rectorat le

08/01/2016.